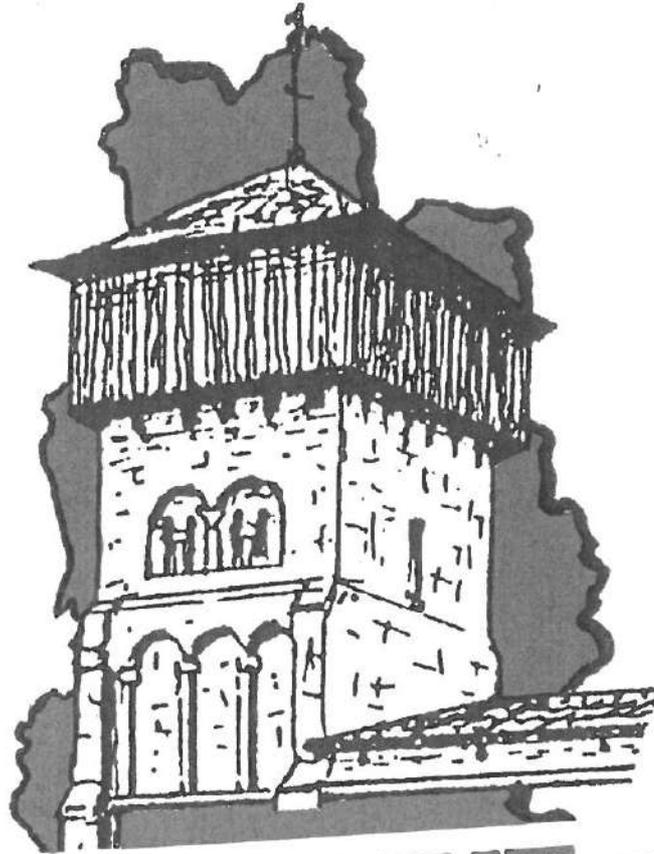


27

DECEMBRE 1996



**COMMUNE DE
DUGNY-SUR-MEUSE**

BULLETIN MUNICIPAL

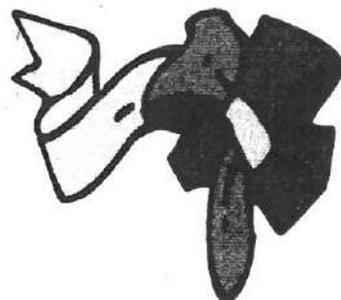
MAIRIE DE DUGNY : Commission information
Président : P. Baumier
Membres : M.L. Beaucourt-B. Frémont-C. Joris-G. Péridon-R. Ilouz

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

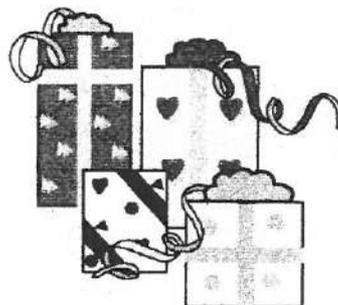
INFORMATIONS

LA RETRAITE MUTUALISTE
RESERVATION SALLE DES FETES
INSEE
COMMISSION DES BOIS
L'AMIANTE
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
LE CARNET DE SANTE
DECTRA
LE GAZ NATUREL
VENTES DE LIVRES SCOLAIRES
VENTE DE SEL / LISTES ELECTORALES
TELEVISION



VIE ASSOCIATIVE

SAPEURS POMPIERS
JUDO CLUB
LES BRIOCHES DE L'AMITIE...
SAUVEGARDE EGLISE ROMANE
RETRO VIDEO 96
ADIEU...
KARAOKE
C.C.A.S.
LES ANCIENS



LA VIE AU VILLAGE

EXPO DUGNY D'HIER
DUGNY AU SIECLE DERNIER
ECHOS DE LA RENTREE



A L'HONNEUR

ILS ONT DIT "OUI" EN 1996

BIENVENUE

ETAT CIVIL

INVITATION AUX VOEUX 1997.

LE MOT DU MAIRE

Une multitude de manifestations aussi diverses que variées ont animé notre village ce dernier trimestre: karaoké, exposition, dépôt de gerbe le 1er Novembre (en présence de FR3), cérémonie patriotique le 11 Novembre, banquet des pompiers, bal du foot, St Nicolas, loto etc

Nous le constatons, la vie associative est riche et intense à Dugny.

Nous nous en réjouissons car elle permet de tisser des liens, de faciliter la communication et aussi de permettre à chacun d'épanouir sa personnalité dans le domaine qui lui convient.

J'en profite pour rappeler, à cette occasion, notre volonté d'être aux côtés des bénévoles associatifs de notre commune, pour les écouter, les entendre et les aider autant que possible.

Mais notre travail d'élus ne se limite pas au monde associatif, notez que nous travaillons également sur d'importants dossiers sur lesquels nous vous informerons prochainement :

- ◆ - Détection d'amiante dans les bâtiments communaux
- ◆ - Alimentation en eau potable de la commune
- ◆ - Plan départemental d'élimination des ordures ménagères
- ◆ - Assainissement du village
- ◆ - Aide sociale etc

Meilleurs voeux à toutes et à tous pour l'année 1997.

INFORMATIONS

LA RETRAITE MUTUALISTE

Une législation très récente permet désormais aux vétérans (militaires, médecins, civils, pompiers, secouristes etc...) impliqués dans tous les conflits à but humanitaire ou d'assistance de l'ONU, d'obtenir le statut d'Ancien Combattant. Cette législation a aussi permis d'étendre le champ d'application de ce statut à de très nombreux mobilisés de conflits plus anciens (39/45, Indochine etc...). Ce statut donne certains droits aux intéressés.

Le plus important de ces droits ouvre la possibilité de constituer une Retraite Mutualiste du Combattant conjuguant le versement d'une rente semestrielle, puis le versement d'un capital décès.

En témoignage de reconnaissance de la Nation, l'Etat a voulu que les souscripteurs de cette Retraite Mutualiste bénéficient, dans la limite d'un plafond indexé de rente, d'avantages importants, accordés depuis sa création, en 1923, à l'issue de la guerre 1914/1918 :

- ♦ - déduction intégrale du Revenu imposable annuel des cotisations personnelles versées pour constituer cette retraite et ce capital décès.
- ♦ - majoration par l'Etat de 12,50% à 60% de la rente elle même.
- ♦ - exonération d'impôts sur les arrérages de la retraite et revalorisation annuelle par l'Etat de ces mêmes arrérages.
- ♦ - transmission du capital bonifié hors droits de succession (sauf cas particulier).

Cette Mutuelle, sans but lucratif ni commercial, est habilitée à présenter cette Retraite dont la gestion financière est confiée à la Caisse Autonome, la FRANCE MUTUALISTE.

Cette activité de conseil et de recrutement, dans un esprit mutualiste, est donc entièrement bénévole.

Nous attirons votre attention sur ces droits nouveaux qui touchent toutes les générations.
Date limite fixée fin 1996.

Siège régional 943° Section "ARGONNE" 6 rue Jeanne George.55250 SEUIL D'ARGONNE.
Tel : 03.29.70.71.25 Fax : 03.29.70.71.25



SALLE DES FETES

RESERVATIONS 1997
SALLE DES FETES

"AUX ASSOCIATIONS"

JANVIER

Dimanche 12 : Assemblée Générale
des Anciens
Samedi 18 : Assemblée Générale du
Comité des Fêtes
Vendredi 24 : Assemblée Générale des
Anciens Combattants

FEVRIER

Dimanche 12 : Récital Musical
Samedi 15 : Loto de la Saint Valentin
Samedi 22 et Dimanche 23 : Bal
Entraide Paix et Liberté

MARS

Dimanche 2 : Anciens Mi- Carême
Dimanche 16 : Gala de Judo
Samedi 22 et dimanche 23 : Bal du
Foot
Mercredi 26 : Vente des oeufs AJLD

AVRIL

Samedi 12 et dimanche 13 : Comité
des fêtes -Soirée Dansante

MAI

Dimanche 4 : Anciens-Expo-kermesse
Dimanche 25 : Cyclo loisirs-
randonnée cyclo et vtt

JUIN

Dimanche 15 : Kermesse école
Samedi 21 et dimanche 22 : Foire aux
puces- Comité des fêtes
Vendredi 27 : Assemblée Générale -
Judo-club

JUILLET

Dimanche 13 : "14 Juillet " Comité des
fêtes-Football club-AJLD-

SEPTEMBRE

Vendredi 12 : Assemblée Générale
AJLD.Ass Jeunesse et loisirs de Dugny

OCTOBRE

Samedi 4 et dimanche 5 : Mairie -
Comité des fêtes-ALJD-Collectionite

NOVEMBRE

Mercredi 11 : Cérémonie du 11
Novembre
Samedi 15 et dimanche 16 : 20ème
anniversaire du Judo Club-Bal
Samedi 22 et dimanche 23 : Repas
dansant Football club

DECEMBRE

Samedi 6 : Médailles- Fours à chaux
Samedi 13 et dimanche 14 : Saint
Nicolas et loto - Comité des fêtes
Jeudi 18 : Père Noël Ecole maternelle
Mercredi 31 : Nuit de la Saint
Sylvestre- Comité des fêtes.



INSEE

Nous portons à votre connaissance qu'en exécution des instructions du Ministre de l'Economie et des Finances, une enquête par sondage sur le logement, a lieu du 4 novembre au 31 Janvier 1997 dans notre commune. Un enquêteur de l'Institut se présente donc chez certaines personnes choisies au hasard pour leur poser une série de questions relatives à cette enquête.

Ces personnes sont avisées par les soins de l'INSEE du passage de leur collaborateur qui est porteur d'une carte d'identité de l'organisme.

Cette enquête est effectuée dans un but purement statistique et les réponses des ménages enquêtés restent strictement confidentielles.

Pour faciliter la tâche de cet enquêteur, nous vous serions obligés de bien vouloir, dans la mesure de vos possibilités, répondre favorablement à cette étude.



COMMISSION DES BOIS

Les affouages 1997 seront distribués mi-janvier par tirage au sort.

Pour répondre à vos interrogations, sachez qu'ils n'ont pas été donnés plus tôt pour les raisons suivantes :

- ♦ - répartis pour moitié en taillis et en têtes d'arbre, nous n'avons pas voulu créer de disparité entre affouagistes sachant que les têtes d'arbre ne sont pas encore exploitables à ce jour (les forestiers ne les ayant pas encore abattus).
- ♦ - La période de chasse se terminant vers le 26 Janvier, nous avons souhaité attendre la fin de cette activité pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

L'AMIANTE

Un matériau familier....

L'amiante est un matériau d'origine naturelle, très apprécié pour ses qualités physiques et ses propriétés isolantes..... **qui comportent des risques pour la santé.**

Lorsqu'elles sont inhalées, les fibres d'amiante sont très difficiles à éliminer par l'organisme compte tenu de leur dimension, de leur forme et de leur persistance.....**qui exige le respect de mesures de prévention récentes.**

La fabrication, l'importation et la mise en vente de produit contenant de l'amiante seront interdites à compter **du 1er janvier 1997.**

Les matériaux contenant de l'amiante sont très nombreux chez les particuliers : housses de table à repasser, écrans de chaudière, grille- pain et surtout les matériaux en fibrociment utilisés pour les couvertures de toitures et les parois de bâtiments. Sachez que les poussières d'amiante inhalées sont cancérigènes et ne doivent jamais être balayées à sec mais mouillées pour éviter leur envol.

En ce qui concerne les bâtiments communaux et notamment les écoles, la mairie reste vigilante et a récemment mandaté (par le biais du sivoM du val de Meuse) un cabinet spécialisé, la Socotec, pour détecter la présence éventuelle d'amiante de ces locaux.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverte **gratuitement** chaque mercredi de **14h30 à 16h00**, gérée par des bénévoles, riche de lectures variées répondant à l'attente des lecteurs de tous âges, approvisionnée régulièrement par le Bibliobus Départemental, cette bibliothèque est à la disposition de toute la population.

N'hésitez pas, fréquentez la, sachez l'apprécier mais sachez l'utiliser avec respect et discipline en restituant les livres dès que possible, afin de permettre à d'autres d'en profiter rapidement.

Nous sommes également ouvert à toutes suggestions permettant d'améliorer les prestations de ce service en faisant part de vos remarques au personnel de la bibliothèque ou en utilisant la boîte aux lettres de la Mairie

MERCI



LE CARNET DE SANTE

Soigner mieux, tel est le 1er objectif du carnet de santé qui va être distribué à tous les assurés sociaux de plus de 16 ans, afin d'améliorer le suivi médical de chacun et de contribuer à réduire les dépenses inutiles (dixit : la lettre du gouvernement du 25.10.96).

Véritable lien entre le médecin et le patient, il permettra l'inscription des indications médicales importantes, tout en permettant de maintenir le secret médical (le patient devra, ou pourra, présenter son carnet de santé aux personnes qui sont astreintes au secret médical: médecins, généralistes ou spécialistes, sage femme, chirurgiens dentistes, pharmaciens... tout en laissant le choix du praticien.

L'employeur, le médecin du travail, le médecin d'une compagnie d'assurance n'auront pas le droit d'en exiger la présentation.

Le principe de liberté est lui aussi préservé puisque chacun aura la droit de consulter le médecin de son choix (généralistes ou spécialistes) à chaque fois qu'il le jugera utile.

Le médecin restant quand à lui, libre de prescrire les traitements ou examens qu'il jugera nécessaire.

DECTRA

Veillez prendre note que la collecte des objets encombrants ménagers aura lieu

LE MARDI 24 DECEMBRE 1996

Nous vous remercions de bien vouloir sortir les objets, sur le trottoir, la veille du ramassage

Sont considérés comme objets encombrants ménagers :

les réfrigérateurs, les congélateurs, les gazinières et appareils ménagers usagés

les vieilles literies, matelas, sommiers

les mobiliers divers hors d'usage : chaises, divans, petits mobiliers etc...

les fils barbelés attachés, en quantité limitée, pouvant être chargés dans les véhicules de collecte

Ne sont pas admis :

les pots de peinture, diluants, bidons d'huile etc ...

les carcasses de véhicules, les pièces détachées, moteur

les pneus

les gravats, décombres, branchages, tailles de haies et divers jardinage et d'une façon générale, tout objet qui par son poids ou sa dimension ne peut être chargé par deux personnes dans les véhicules de collecte.

Nous mettrons tout en oeuvre pour que cette tournée vous donne entière satisfaction.



LE GAZ NATUREL ARRIVE

Comme chacun a pu le constater, des panneaux GDF aux entrées du village annoncent l'arrivée imminente du Gaz à Dugny. Les travaux (1ère tranche) commenceront le 16 Décembre et s'étaleront sur 60 jours environ, ils seront effectués par GDF/Verdun, Ent BOUR et Ent GONZATTO.

Monsieur MOZON Daniel responsable de la prospection de GDF se tient à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

VENTES DE LIVRES SCOLAIRES

Prochainement de vieux manuels scolaires seront mis en vente au prix de 25,00 francs l'unité en priorité à la population de Dugny.

Peut-être retrouverez-vous le livre de vos premiers savoirs ?

Le stock restant sera mis en vente lors de la prochaine foire aux puces du mois de Juin 1997.

RAPPEL

La Mairie tient à votre disposition du sel de déneigement au prix de :
30,00 F le sac de 50 kg

Les inscriptions sur les listes électorales seront prises jusqu'au **31.12.1996**

TELEVISION

Le SIVOM du Val de Meuse vous informe que dès maintenant vous pouvez recevoir :

Canal +	Canal 30
ARTE	Canal 33
M6	Canal 38

à partir du réémetteur de Sommedieue.

Vous devez procéder aux opérations suivantes ou prendre contact avec votre installateur d'Antenne.

Sur l'Antenne :

- 1) Vérifiez que votre antenne est de type large bande HF (canaux 21 à 69).
- 2) Vérifiez vers quel émetteur votre antenne est orientée.

Si vous possédez déjà un décodeur CANAL +, vérifiez que celui-ci est un nouveau modèle avec clef (Système SISTER).



VIE ASSOCIATIVE

SAPEURS POMPIERS

Comme chaque année nous avons continué notre formation et nos manoeuvres avec le centre de secours de Verdun.

Pour être dans les normes du département, tous les centres d'intervention de Sapeurs Pompiers doivent respecter certains critères administratifs telle que la mise en place de conseil d'administration et l'obligation pour chacun d'effectuer une fois par an le parcours sportif.

Au mois de décembre deux pompiers vont passer le Brevet National de premiers secours.

Le corps des Sapeurs Pompiers de Dugny remercie la population de Dugny et Billemont pour le bon accueil qui leur est réservé lors de la vente du calendrier.



Nous adressons à toutes et à tous nos voeux pour l'année 1997.



JUDO CLUB DUGNY

Encore une nouvelle saison qui démarre bien !

Le nombre de licenciés est constant et les enfants sont assidus aux entraînements du mardi soir. Nous espérons qu'il en sera de même quant aux déplacements des week-end, car il est plus difficile d'y engager les plus grands.

Le gala annuel se tiendra toute la journée du dimanche 16 mars 1997 à la salle des fêtes, en espérant avoir le même succès que les années précédentes. Nous comptons sur votre présence, ou votre visite, pour découvrir ou redécouvrir le judo.

Le cours de gymnastique du mercredi soir attire toujours des adeptes pour garder la forme et la bonne humeur.

Tous les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Composition du bureau :

Président : Rodolphe BECK
Vice-Président : Didier GOUJON
Trésorier : Gérard HUVET
Secrétaire : Sylviane CHAPLET

Membres :

Corine BECKER
Christian BLANDIN
Jean-Loup JACQUESSON
Danielle LAGARDE
Frédérique VIGNON



LES BRIOCHES DE L'AMITIE

28 SEPTEMBRE 1996

Cette année encore, comme il y a deux ans, l'opération "brioches au profit de l'Adapeim" a connu un franc succès dans notre village. En effet, l'accueil fait à notre poignée de bénévoles est toujours bon, malgré de nombreuses autres sollicitations.

Beaucoup savent déjà que les fonds ainsi collectés pour les handicapés de la Meuse, restent dans le département et il est facile de le constater lors de nombreuses "portes ouvertes" à Thierville, Montvillers, Vassincourt, Porte de France etc..... Nous remercions vivement nos fidèles "démarcheurs" ainsi que les nombreux donateurs appréciant notre brioche de l'Amitié.

À dans deux ans ! Mr et Mme CHAPLET Paulin et Marina.

L'assemblée constitutive de l'Association

"Sauvegarde de l'Eglise Romane et du Patrimoine de Dugny"
aura lieu le **Judi 9 Janvier 1997 à 20h30** à la salle des fêtes.

Si vous souhaitez vous associer à cette belle entreprise, venez participer à cette réunion, vous serez les bienvenus.

Les diffusions
"RETRO VIDEO DUGNY 96"
se dérouleront le **samedi 04 Janvier**
1997 à 20h30 et le **dimanche 05**
Janvier 1997 à 15h00 à la salle des
fêtes.



A

D

MARCEL

Le 20 Février, tu nous quittais, victime d'une affreuse et impitoyable maladie, trop vite et trop jeune. Pour tes camarades de l'Association, ton départ a ressemblé à ta vie parmi nous, toujours extrêmement discrète, de nombreux habitants du village ne te connaissaient pas encore.

Marcel, tu resteras longtemps dans nos mémoires pour avoir été un homme bon et effacé et toujours animé d'une grande générosité.

Tu nous parlais peu de ta sale guerre de 39/45 et pourtant, cela faisait 10 ans déjà que tu étais parmi nous. Tu avais adhéré en 1986. Nous te regrettons.



I

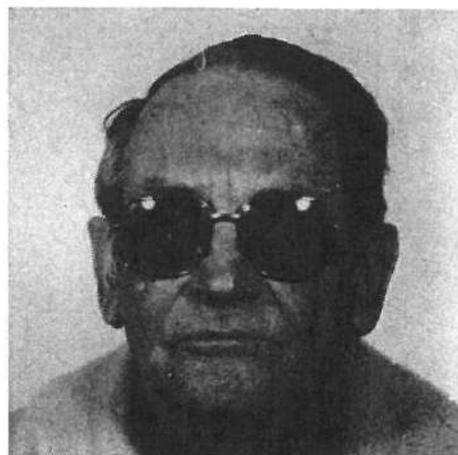
E

JEAN

C'est le 24 Mars que tu as été rappelé

De la même façon que tu nous parlais de tes combats en Indochine, tu t'es battu et rebattu contre la maladie qui te rongeaient et ne voulait pas te quitter.

Toutes ces atroces souffrances physiques mais aussi morales n'entamaient pas ton espoir. En novembre 1995, nous te remettions ton colis de Noël avec Serge, tu semblais si confiant, tu allais beaucoup mieux, tu nous as reçu chez toi, debout, avec déjà des perspectives pour reprendre les réunions... Les Anciens Combattants te regrettent beaucoup et ne cesseront de penser à toi... Dans trois ans, en 1999, nous aurions fêté tes 30 ans à l'Association, nous étions ensemble depuis 1969 !



U

ALBERT

Le samedi 4 Mai, l'information circulait.

Tout le village s'animait autour d'une très mauvaise nouvelle, Bébert venait de mourir.

Ce n'est pas possible, je l'ai vu et lui ai parlé il y a quelques jours Il n'était pas malade. Vous en êtes sûr que c'est lui ?

Le Bébert ? Ooooooo ! ... Mon dieu, si jeune, ce n'est pas juste !

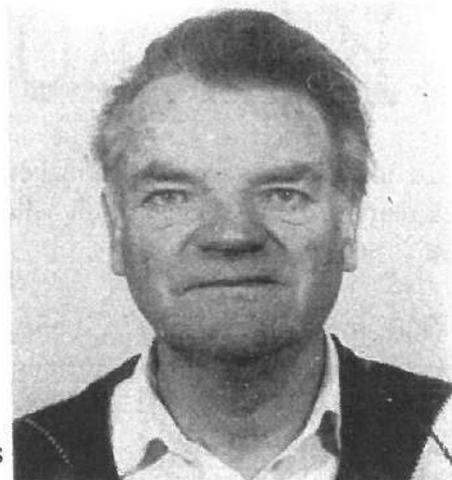
Toutes ces réactions, ces étonnements, ce mélange d'expressions, d'amitié, de camaraderie, d'amour, tout se confondait.

Albert, c'est vrai, tout le monde t'aimait bien et l'Association des Anciens Combattants en particulier, t'appréciait beaucoup.

Tu répondais toujours présent. Jamais un mot plus haut que l'autre, tu faisais partie des sages.

Nous ne parlerons plus de la Guerre d'Algérie avec toi.

Maintenant, lors des réunions, tu reviens souvent dans nos discussions et tu nous manques, alors désormais nous parlerons de toi . Tu étais à nos côtés depuis 1988.



GABRIEL

Un grand fidèle à l'Association nous quitte malheureusement aussi, un ancien de la dernière sale guerre 39/45. Tu étais avec nous depuis 1983 et nous te considérons comme une grande figure de l'équipe.

Tu étais un de nos aînés Gabriel et nous te respectons beaucoup car tu imposais la sérénité, la sagesse et le respect. Souvent secoué par la maladie, tu nous faisais la joie de venir jusqu'à la réunion quand même, pour quelques instants, ne serait-ce que pour saluer les camarades.

Où tu es Gabriel, tu ne souffres plus, mais si tu nous entends, sache que les camarades de Dugny te saluent bien respectueusement et ne t'oublieront jamais.

A Mesdames Cordier, Mazoyer, Huvet et Péridont.

L'Association des Anciens Combattants de Dugny, le Président et son Comité ainsi que tous les adhérents vous expriment leur plus vive émotion et vous assurent qu'ils n'oublieront pas vos chers maris et bons camarades, avec qui nous avons si souvent partagé souvenirs, peines, joies et douleurs.



KARAOKE

Le 26 Octobre dernier, Dugny Fêtes et Loisirs à la demande des habitants du village organisait sa 2^o soirée karaoké.

Dès 20 heures, l'équipe de bénévoles est prête à recevoir les premiers spectateurs et chanteurs. La soirée débute par une série spéciale "enfants" une innovation !

12 jeunes de Dugny se présentent sur scène. De cette série **Karen Boeuf** est déclarée gagnante.

En deuxième partie, les deux séries adultes se succèdent. Pour nous remettre dans l'ambiance, Sophie, notre gagnante de la soirée du 27 avril, nous interprète sa chanson fétiche. Les mélodies d'une vingtaine de concurrents furent reprises par le public.

Dans chaque série un gagnant fût élu, Mme Laurent Christine et le groupe des "GARCONS" Jérôme, Pascal et Ozlay. Malgré une excellente prestation de Christine, les "Garçons" soutenus par leur fan club et une partie de la salle décrochent le titre de champions de la soirée.

En dernière partie du spectacle Sophie et les "Garçons" jouent le titre de champion 96.



Après délibération du Jury, Mlle Sophie Colson s'est vu attribuer le titre de :

MISS KARAOKE 1996

Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance sympathique pleine de bonne humeur.

Dugny Fêtes et Loisirs vous remercie de votre participation et espère vous retrouver bientôt encore plus nombreux.

Le Président Jean Paul Gourmelon

L'Assemblée Générale se déroulera le **samedi 18 janvier 1997 à 18h30** à la salle des fêtes. Les habitants souhaitant venir renforcer les rangs de notre association seront les bienvenus.

C.C.A.S.



Le 17 Novembre dernier, près d'une centaine de personnes se sont réunies pour le repas annuel du C.C.A.S.

Au moment du dessert, Serge Mangin, accordéoniste, s'est appliqué à jouer les airs successivement demandés par les uns et les autres. Sur quelques pas de danse s'est terminée cette journée fort agréable.



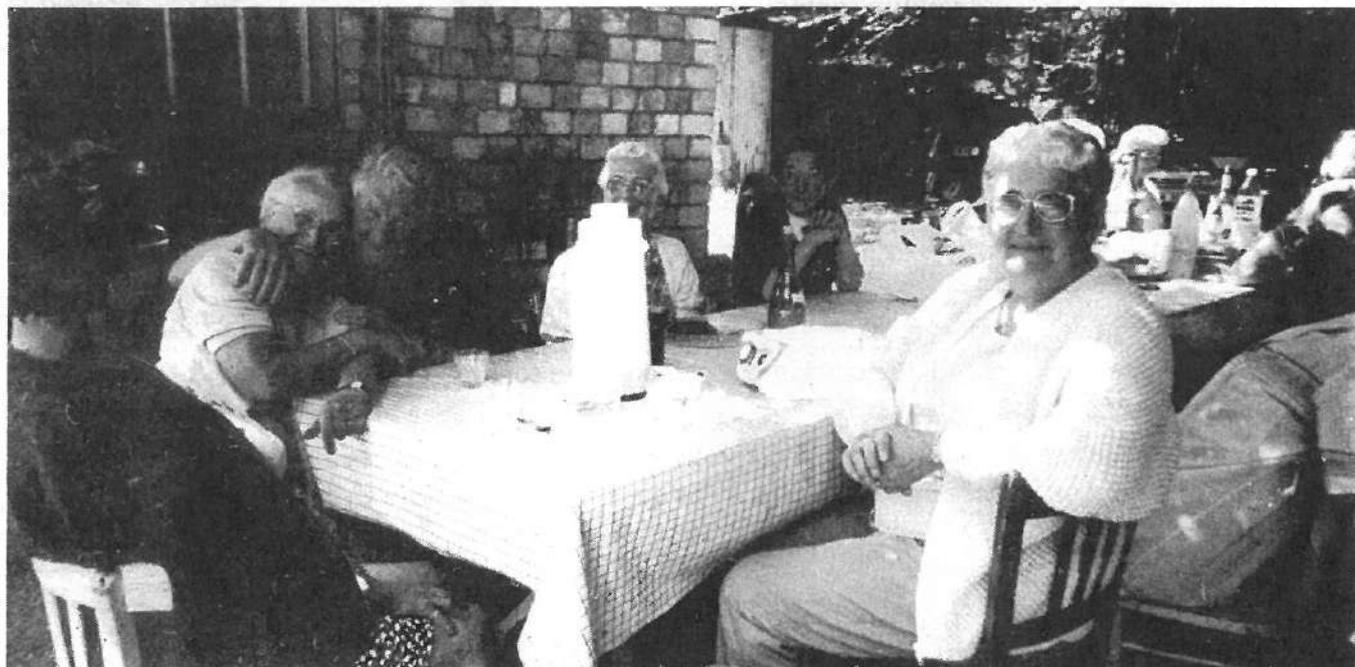
LES ANCIENS RAJEUNISSENT

"Les voyages entretiennent la jeunesse".

Notre amicale tente de mettre en pratique ce vieux dicton.

En effet, le 4 Juin, nous étions 41 à profiter d'une très chaude journée pour visiter Strasbourg (la Petite France, la Cathédrale, les extérieurs etc...) ainsi qu'une partie de l'Alsace et de la route du Vin. L'été ne nous a pas séparés, puisque chaque jeudi, nous nous sommes réunis à la loge de chasse (un grand merci à l'ACCA) où les pétanqueurs (euses) et les fanatiques de cartes s'en sont donnés à coeur joie, à l'ombre fort appréciée de la forêt des 8 chevaux.

Une autre fois, nous avons eu le plaisir de découvrir avec surprise les magnifiques galeries du fort de Troyon, guidés durant 1h30 par un ancien habitant de Dugny. C'est une expérience qu'il faudra penser à renouveler à l'occasion dans un cadre différent.



Notre voyage d'automne nous a conduit, le 17 septembre, au lac du Der.

Toujours sous un soleil radieux, propice à l'observation des oiseaux qui foisonnent, ce fut de l'avis de tous, une réussite dont le souvenir n'est pas prêt de s'effacer. Une promenade de 1h30, sur 14 km autour du lac, en train touristique tout neuf et fort confortable (même pour un fauteuil roulant) nous a émerveillés ! Ensuite, la visite très intéressante de la Grange aux Abeilles avec le matériel ancien et moderne, nous a mis en appétit pour savourer un excellent déjeuner (la boisson fut offerte par Mr Raymond Thevenin que nous remercions). Puis le Haras National nous a ouvert ses portes pour admirer ses 37 étalons de différentes races et ses beaux bâtiments de 1810 (écuries, forge, selleries, remises à voitures, ateliers, centre de gynécologie et d'insémination etc...). Pour terminer cette journée mémorable et peu fatigante, le village musée de Ste Marie du Lac ensemble architectural témoin des vieux villages du bocage, nous a fait rêver au bon vieux temps.

C'était notre 12ème voyage depuis 1991 ! Toutes ces sorties sont toujours étudiées minutieusement afin que chacun y trouve satisfaction et enrichissement touristique.

Par ces quelques lignes, nous tentons de vous exposer l'état d'esprit avec lequel fonctionne dans les meilleures conditions notre Amicale.

Malheureusement, quelques Amis nous ont quittés prématurément, d'autres, bien à regret, ne peuvent plus participer à nos réunions. Mais nous ne les oublions pas pour autant. C'est pourquoi, pour essayer de combler ces vides, nous lançons un pressant appel pour que "des jeunes" (à partir de 55 ans) nous rejoignent. Cela est très facile, il suffit de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 50,00 fr lors de l'Assemblée Générale prévue le Dimanche 12 janvier 1997 à 12h00 à la salle des fêtes et vous entrez dans notre cercle de famille.....



Des boites de chocolat seront distribuées aux membres de l'Amicale n'ayant pu y assister pour raison de santé.

- ◆ Nos projets immédiats pour le 1er semestre 1997.
- ◆ - Dimanche 2 MARS : MI-CAREME avec LOTO à la Salle des fêtes.
- ◆ - En février ou mars : Conférence audio-visuelle au centre social.
- ◆ - Dimanche 4 MAI : Vente-Exposition de nos travaux avec grande tombola gagnante à la salle des fêtes.
- ◆ - 1ère semaine de JUIN : Voyage d'été.

Un dernier mot pour rappeler que le Club de marche a repris ses activités, chaque mardi à 14h00, selon les caprices du temps et de la saison.

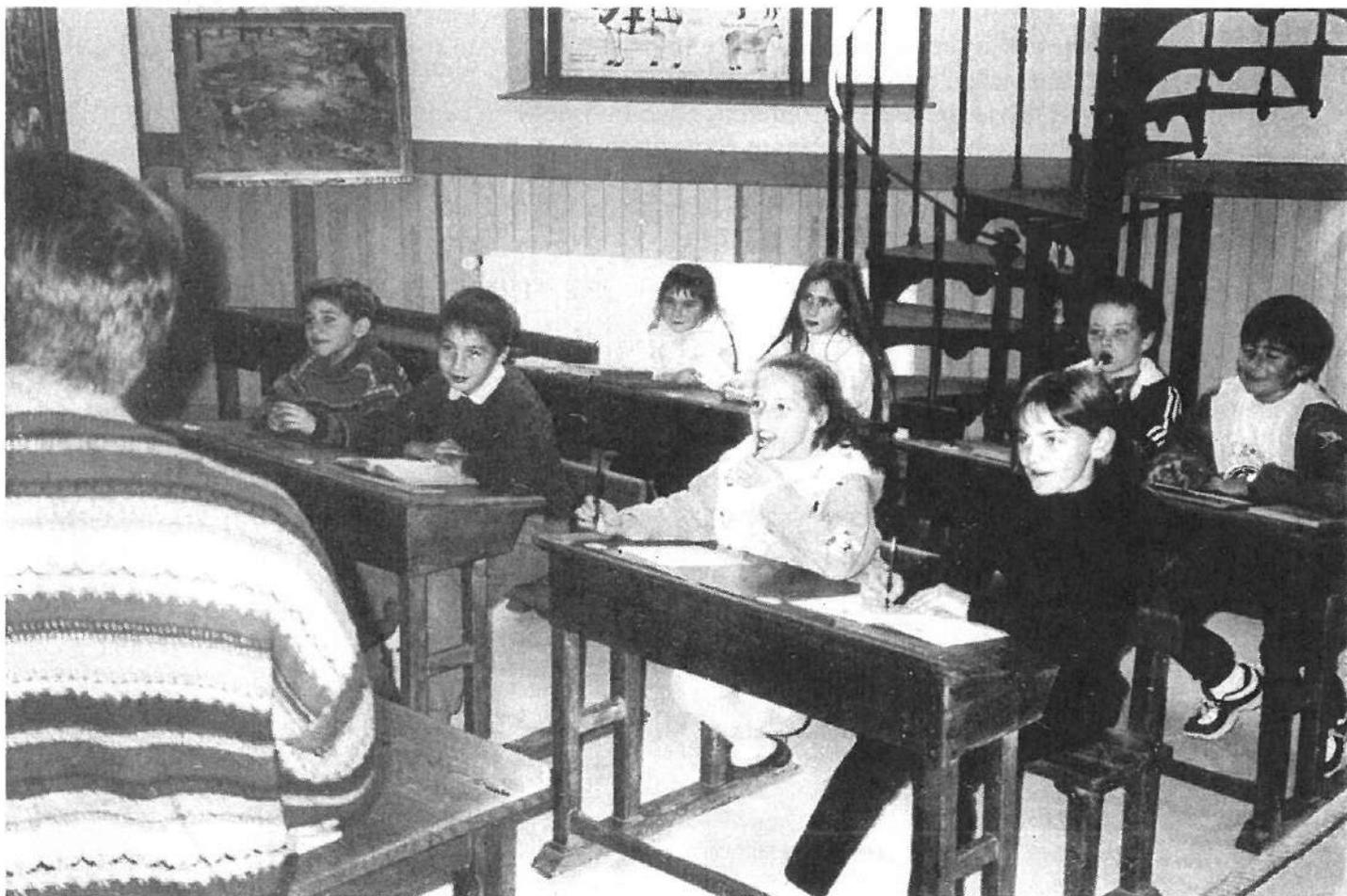


EXPO DUGNY D'HIER

Durant ce long week-end de la Toussaint, la Mairie a voulu faire revivre le passé de Dugny à travers une exposition de photos de groupes aussi diverses que variées puisque se côtoyaient dans le même salle: des communions, des mariages, des conscrits, des sportifs, des anciens combattants, des pompiers, les églises, les fours à chaux, la vie agricole etc....

Pour mieux situer l'ambiance de l'époque, les différents thèmes étaient agrémentés d'objets insolites et typiques de notre commune. C'est ainsi qu'on pouvait retrouver la tenue du "Suisse" de l'église, les pompes à bras, le baby-foot et le billard, le "Livre d'Or" du foyer des jeunes, les anciens plans cadastraux du village datant de 1689 et la tête du dernier loup tué à Dugny en 1854 par Mr Pierron (celui ci avait été récompensé en Louis d'or).

Au milieu de la salle des fêtes trônait une reproduction miniaturisée de l'Eglise Romane, prêtée pour la circonstance par le département. Très remarquée également la reconstitution d'une classe scolaire des années 60, vraiment complète puisque même les enfants avaient occupé les tables le temps d'une photo, seul manquait "l'instit" mais soyons certains que lors de leur visite, Mr et Mme Richard ou Mr Miraucourt ont longuement médité et hésité à reprendre du service



Cette magnifique exposition était agrémentée par un film vidéo sur les vieilles pierres de Dugny, réalisé d'après une idée originale de Richard Illouz aidé par Jean Pépin (composition) et assisté de Bruno Frémont pour les commentaires. Chacun put se rappeler ou découvrir combien est intéressante l'histoire de notre village. Bravo aux réalisateurs pour cet excellent travail.

Les félicitations doivent également s'adresser à toutes les personnes qui ont prêté leur concours, matériel ou technique, et sans qui rien n'aurait été possible :

- ◆ - les personnes qui ont prêté photos et matériel divers.
- ◆ - l'entreprise Willaume pour la confection et l'installation "bénévole" des mini projecteurs des panneaux d'exposition.
- ◆ - "Les Jardins de Villers" (représentés à Dugny par Mr Christian Didier) pour le prêt de plantes ornementales.
- ◆ - le personnel communal qui s'est investi pour aider à l'organisation matérielle.

Mais si la réalisation d'une telle exposition représente un travail important, elle ne peut avoir de valeur que par l'importance de ses visiteurs. Merci à tous ceux et toutes celles (plus d'un millier qui par leur présence ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à Dugny et son passé.

A la lecture du Livre d'Or, ouvert pour l'occasion, nous pouvons constater les appréciations suscitées par cette visite.

Dans l'avenir, une exposition de ce genre sera renouvelée puisque vous êtes nombreux à le souhaiter et à proposer des documents sur ce sujet, d'ores et déjà, confiez nous vos photos pour que nous puissions les reproduire. MERCI.



DUGNY AU SIECLE DERNIER

(Souvenirs de Mr Albert Jouda)

La commune rurale et agricole de Dugny est située au centre du département de la Meuse, à 8 km au sud de Verdun. Son territoire cadastral est de 1900 hectares, boisé sur près d'un tiers, avec des prairies naturelles et des terres cultivables argilo-calcaires.

À l'Est et au Nord-Est coule la Meuse, au Sud, les prairies et les terres d'Ancemont, à l'Ouest les bois et les terres de Landrecourt, au Nord les terres de Verdun et Belleray. Le village est construit sur plus d'un kilomètre de long, du Nord au Sud, avec une rue principale et une plus petite, à plat dans la vallée de la Meuse, à 1200 m de la rivière. À l'Ouest un coteau dit "des vignes".

À l'extrémité Nord, la vieille église date du XI siècle. Si elle a été construite au milieu du pays, on peut supposer que la moitié aurait disparu depuis sa construction. Au près d'elle, le Prieuré Couvent et annexe de la Communauté des Soeurs de St Joseph de Verdun. Avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1904, le couvent de Dugny comptait 20 à 25 soeurs ouvrières qui conduisaient avec le cheval, le lait, les légumes, les oeufs, le linge lavé à la Communauté de Verdun où vivaient les soeurs enseignantes. Soeur Hyacinthe, la plus connue avec une compagne, faisait ce voyage et rentrait reprendre le travail : culture du jardin 1 ha, 3 ha de prés naturels pour entretenir 3 à 4 vaches laitières, aidées par un jardinier permanent Mr Henriot.

En 1904, les soeurs expulsées en Belgique ont été regrettées. La propriété expropriée fut vendue à Mr Baudot, confiseur à Verdun.

Au centre du village se trouve le beau château de la Tour Loisel et ses dépendances, construit et habité par Mr le Baron Henri De Benoist. Puis une des plus belles églises de la Meuse construite entre 1868 et 1880 par Mr Le Marquis De Beaufort, gros propriétaire de chasse et le plus grand louvetier du département. Au centre les belles écoles et la Mairie.

En 1900, Dugny comptait 650 personnes plus le hameau de Billemont, à 3 km au Nord, composé du château du Comte de Chadenet et de la ferme du père Jean-Pierre, une famille nombreuse qui exploitait 50 ha de terre et apportait un supplément de 15 à 20 personnes.

Le fort de Dugny, à 1 km à l'Ouest, sur le coteau des Vignes logeait une demie compagnie de soldats du 148^e RI, soit 65 habitants.

La population était essentiellement agricole, aucune industrie, soit 40 exploitations de 5 à 50 ha, 20 manoeuvres exploitants, 20 artisans de métiers, 20 ouvriers, 12 cafés-débits etc....

Dans les écoles s'instruisaient 30 garçons, 30 filles et 40 petits.

Soeur Hilaire s'occupait des filles, Soeur Mathilde et Soeur Julie avaient les petits et les garçons ont eu Mr Legrandgérard durant 40 ans.

À l'Eglise, Mr le Curé Rouyer, présent à sa construction, est décédé en 1900.

La population dont la moitié parlait le Français, conservait entre les habitants le parler Patois, les anciens avaient plus facile de s'exprimer en Patois.

à suivre..



ECHOS DE LA RENTREE

à l'école primaire.

Les rentrées se suivent à l'Ecole Primaire et ne se ressemblent pas forcément. Chacune apporte son lot de changements. Celle de 1996 ne faillit pas à la règle.

Grâce à deux promotions très fournies dans les petites classes, nos effectifs progressent légèrement et se situent à 113 élèves qui se répartissent ainsi : CP : 25 - CE.1 : 29 - CE.2 : 18 - CM.1 : 20 - CM.2 : 21.

Côté enseignants, renouvellement partiel de l'équipe : Mesdames Nathalie CORNU (CM.2) et Rachel HAININ (CM.1) ont respectivement remplacé les deux collègues qui ont obtenu leur mutation, Monsieur Michel REEB et Madame Maryelle WALLNER.

Après 20 années passées au service de l'école, Madame Paulette LEFEVRE a légitimement fait valoir ses droits à la retraite. C'est Madame Patricia PERIDONT qui lui succède au poste d'agent de service.

Du neuf également dans nos locaux avec la création d'une salle d'entrepôt du matériel et d'une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) par transformation des 2 classes du rez de chaussée. Il reste à parachever l'équipement de la BCD et à mettre en place son fonctionnement. Elle sera, n'en doutons pas, un lieu de rencontre avec le livre et un lieu de recherche que nos élèves apprécieront.

Les problèmes ont surgi là où on ne les attendait pas : à propos de la natation et... des possibilités de fréquentation de la piscine de la Galavaude. Du fait de la fermeture du bassin de l'Hôtel des Sociétés, la mairie de Verdun a remanié le fonctionnement de la piscine municipale en réduisant les créneaux offerts aux écoles extérieures à la ville.

Le résultat est qu'à la rentrée, nous nous sommes retrouvés dans l'impossibilité d'aller à la piscine. Désireux de continuer à bénéficier d'une séance hebdomadaire toute l'année et dans de bonnes conditions, nous avons été amenés à changer de créneau natation et à passer au samedi matin (de 10 h 30 à 11 h 30). Conséquences : décalage d'une demie heure des horaires scolaires, modification du circuit retour des élèves de LANDRECOURT, surcoût non accepté par le conseil général et ...situation bloquée. Fort heureusement, nous avons pu trouver une solution amiable pour l'année et, à la rentrée de la Toussaint, nos élèves ont pu retourner à la piscine.

Souhaitons à tous nos écoliers une fructueuse année scolaire.

Le Directeur





Christine et Stéphane RIALLOT



Francine et Fabrice NAUDIN



Marielle et Christophe RENAUD

“ OUI” ... EN 1996.



Rachel et José BAUGEARD



Cathy et Pascal LANA



Valérie et Jean-Marc ALBERT

BIENVENUE



C'est avec une grande joie que nous avons vu s'installer **Monsieur MOULET Christian** repreneur de la Boucherie Charcuterie.

Outre les activités habituelles de ce commerce, il entend développer le service "**TRAITEUR**"

Les fêtes approchent pour vos repas de famille ou autres n'hésitez pas à lui faire confiance.

Tous nos vœux de réussite et de prospérité à M. MOULET, son épouse et ses trois enfants Cédric, Sébastien, Mathilde.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

TOMY GARBOLI le 30.09.1996
9 Rue des Prés

MARINE SOMOROWSKI le 21.10.1996
18 Rue des Cytises



DECES

Madame CESCOSSE née PRECHEUR Jeanne
le 9 Novembre 1996 à Dugny



COMMUNE DE
DUGNY-SUR-MEUSE

Le Maire et le Conseil Municipal

*sont heureux d'inviter l'ensemble de la population
à célébrer la Nouvelle Année
le Vendredi 3 Janvier 1997
à 18 heures 30 à la Salle des Fêtes.*

Le Verre de l'Amitié sera servi à cette occasion



*Joyeuse Fête de Noël
Heureuse et Bonne Année*

